

Charte des référentiels régionaux en Normandie

Contexte et objectifs

Contexte

Du fait de leurs missions, les réseaux régionaux de cancérologie sont les garants de l'harmonisation régionale des pratiques en cancérologie afin de permettre à tous les patients atteints d'un cancer un accès égal à des soins de qualité, quels que soient le lieu et la structure de prise en charge dans la région.

Selon le référentiel organisationnel de l'INCa portant sur les missions des réseaux régionaux en cancérologie¹, ces derniers n'ont plus vocation à élaborer des référentiels spécifiques à leurs régions, la directive étant de privilégier la relecture puis l'utilisation des recommandations et référentiels officiels rédigés au niveau national.

Objectifs

Cette charte a donc pour objectif de formaliser un cadre de référence pour l'élaboration et la mise à jour des référentiels régionaux (méthodologie, contenu, évaluation, ...) qui sortent du cadre des recommandations et référentiels nationaux.

Elle est validée par le bureau d'OncoNormandie.

Prérequis

L'élaboration ou la mise à jour d'un référentiel régional ne peut se faire qu'en l'absence d'un référentiel national ou de perspective de parution dans l'année à venir. Ainsi, en amont de tout projet de rédaction ou mise à jour d'un référentiel régional, il convient de vérifier qu'il n'existe pas de recommandations nationales publiées récemment ou en cours de rédaction (INCa ou société savante).

En cas de mise à jour, la dernière version du référentiel régional doit dater de plus de 3 ans.

¹ [Axe II.4 du référentiel organisationnel de l'INCa – Les missions des réseaux régionaux en cancérologie \(p 17\)](#)

Titre	Version	Date	Rédaction	Validation
Charte des référentiels régionaux en Normandie	1	04/05/2022	OncoNormandie	Bureau OncoNormandie

Modalités d'organisation de la rédaction

OncoNormandie est le garant de la pluridisciplinarité et de la représentativité régionale des groupes de rédaction des référentiels régionaux. De ce fait, l'élaboration ou la mise à jour d'un référentiel régional doit s'organiser selon les modalités suivantes :

- 1) Inclure OncoNormandie dans le groupe de travail dès l'amorce du projet, notamment pour s'assurer du respect du suivi des modalités d'organisation ;
- 2) Définir un ou des coordonnateur(s), dont le rôle est notamment d'assurer l'animation des réunions et la synthèse des travaux ;
- 3) Prévoir un groupe de rédaction représentatif de la région (professionnels des 5 départements), des disciplines médicales concernées (chirurgie, oncologie médicale, radiothérapie, spécialiste de l'organe, ...) et de différents statuts (publics/privés, hospitalier/libéral, recours/périphérie) ;
- 4) Prévoir un groupe de relecture régional plus large sur les mêmes modalités d'organisation que celles du groupe de rédaction.

En cas de volonté de programmer une séance de restitution et/ou validation du référentiel avant sa publication, il est possible d'organiser une séance en présentiel ou en distanciel. Toutefois, pour permettre une objectivité collégiale, il convient d'inviter l'ensemble des praticiens de la discipline et/ou spécialité de la région à cette séance de restitution. De plus, il convient de mobiliser des professionnels d'horizons différents pour exposer les modifications apportées lors de la séance.

Lorsque le choix se porte sur le présentiel, il est nécessaire de prévoir un délai d'organisation de **4 mois**.

Modalités de publication

Pour confirmer le caractère régional des référentiels et afin d'uniformiser leur présentation, le responsable du groupe de rédaction doit transmettre avant la restitution, ou à défaut avant la diffusion, sa version du ou des documents à OncoNormandie qui s'engage à finaliser la mise en forme générale avant diffusion.

Enfin, pour rendre accessible le document à l'ensemble des praticiens de la région, OncoNormandie s'engage à le publier sur son site Internet.

Titre	Version	Date	Rédaction	Validation
Charte des référentiels régionaux en Normandie	1	04/05/2022	OncoNormandie	Bureau OncoNormandie